

La ville à l'épreuve de ses contradictions :  
des espaces publics en situations critiques.  
L'espace public comme « problème » éthique et politique.

Comment et dans quelle mesure l'urbanisme peut-il avoir affaire aux questions d'éthique et plus largement de politique ? De quelle manière l'aménagement de l'espace urbain, d'une voirie, de places de parking tout autant que la réalisation d'un ouvrage d'art, peuvent-ils en venir à constituer des « problèmes éthiques » ? C'est à partir de ces deux interrogations que nous souhaitons montrer comment la question de l'espace social se pose de manière très concrète dans des contextes urbains. Nous nous inscrirons donc ainsi dans une perspective à la fois opérationnelle (praticienne) mais également scientifique, pour tenter de dérouler le fil particulièrement complexe liant la production et l'organisation des espaces publics (urbanisme) à la production et à l'organisation des sociétés. Trois situations concrètes de traitement urbanistique de l'espace public entrepris en vue de transformer la qualité urbaine permettront d'exposer cette réflexion : l'aménagement d'une petite portion du secteur historique de Tours, la réalisation d'un projet paysager dans un quartier classé « contrat de ville » dans la même ville, et la mise en place d'une aire d'accueil pour les gens du voyage dans un secteur périurbain à Nantes. Nous tenterons par la même occasion à partir de ces situations très concrètes d'aménagement, d'apporter autant que possible des éléments de débat et d'éclaircissement par rapport au grand flou voire à la mésentente assez préjudiciable dont sont souvent l'objet les termes mêmes d'éthique et de politique, en montrant à quel point ces deux notions peuvent être dans certaines circonstances étroitement liées, en particulier lorsqu'il s'agit d'espace public.

Et c'est le cas lorsque les réflexions sur la gestion et la transformation des espaces publics se voient dépassées par des débats mais aussi des orientations qui mettent en péril les principes permettant de stabiliser les rapports sociaux : ce sont dans ces situations que les espaces publics se retrouvent doublement en situation critique. Ainsi, nous montrerons comment au cours d'épisodes au fond très anodins constituant le quotidien ordinaires des élus, des urbanistes et des institutions, se jouent pourtant des dimensions fondamentales de l'organisation des sociétés urbaines.

L'ESPACE DU QUOTIDIEN EN DEBAT

La présentation de ces trois situations adopte une perspective méthodologique d'ethnographie de l'urbanisme, c'est-à-dire d'une observation au quotidien, réunion après réunions qu'elles soient privées ou publiques, point d'étape après point d'étapes dans les bureaux de services institutionnels (espaces verts, voirie). Une approche, certes, souvent fastidieuse et chronophage, mais qui apparaît seule véritablement à même de restituer « l'espace social en train de se fabriquer ».

**- Rives du Cher (Tours) : un projet paysager aux prises avec une résidentialisation subversive.** En collaboration avec l'organisme en charge de la gestion du parc HLM de la Ville de Tours, l'OPAC, la municipalité de cette ville a engagé après son élection plusieurs programmes d'aménagement, dont un travail de transformation des espaces publics dans les principaux quartiers classés en contrat de ville afin d'en améliorer la qualité paysagère, en insistant notamment sur la dimension végétale (espaces verts) et sur les déplacements liés aux mobilités douces dans ces quartiers. Les Rives du Cher font partie de ces quartiers, construits dans les années 1970 par l'ancien maire ; ce grand ensemble d'habitat social avait alors constitué un des emblèmes de sa politique de construction et rencontrait les « symptômes » désormais malheureusement classiques de dégradation du

bâti et de ses espaces immédiats traités alors à la va-vite et sans souci de durabilité. La première situation observée prend place dans ce cadre

**- Rue du Cygne (Tours) : produire de manière « collaborative » une nouvelle qualité urbaine.** Dans la même ville, une autre situation observée a lieu dans l'hypercentre, à l'intérieur d'un secteur classé historique donc d'un contexte architectural et social nettement différent et un peu en retrait de l'axe routier principal qui traverse l'agglomération. Elle prend place dans le cadre de Plans Lumières et d'embellissement qui sont des exemples-type d'actions visant à produire une nouvelle qualité urbaine à patir de traitement à petite échelle. Dès son élection, la nouvelle municipalité a en effet réalisé nombre d'opérations d'illumination de monuments publics, religieux ou institutionnels, traité avec insistance et méticulosité, faisant parfois appel à des professionnels. Le plan Lumière, consiste par exemple à incruster des projecteurs dans le sol ou dans les monuments. Le plan embellissement quant à lui, deuxième volet d'une sensibilité émergente à l'esthétique urbaine, recouvre une multitude d'améliorations hyper-localisées de portions d'espaces urbains, avec une attention soutenue au détail qui concerne l'ensemble du territoire urbain : « requalification » de places, de squares, de jardins et d'espaces verts. Dans ce contexte, la seconde situation s'articule quant à elle autour d'une question de « rue résidentielle », c'est-à-dire d'une rue dont le trafic sera modéré (piétonnisation), une transformation objet de vives contestations.

**- Les Briords (Carquefou) : les « manouches, on ne veut pas en entendre parler ».** 20 octobre 2004, Carquefou (agglomération de Nantes), salle municipale. Le maire de la commune présente un projet d'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage dans le cadre de la mise en application de la loi Besson de juillet 2005 par la Communauté Urbaine Nantes Métropole. Sont notamment présents dans la salle les médecins d'un centre hospitalier spécialisé situé à proximité de l'emplacement envisagé au lieu-dit « Les Briords », ainsi que des résidents de la commune. Après que soit précisé par les intervenants institutionnels que la réalisation de cette aire soit engagée dans le cadre d'une révision du PLU et du SCOTT de l'agglomération, de nombreux participants exposent leur vive opposition par rapport à cette implantation.

#### PRODUIRE LE « CADRE DE VIE » : LA VILLE FACE A SES CONTRADICTIONS

Dans un second temps, nous reviendrons transversalement sur ces trois exemples en apparence très différents pour essayer de voir en quoi ces usages et enjeux de l'espace public est traversé de politique, examinons la manière dont des principes fondant des sociétés y entrent ou non en scène et ce que leur observation nous *donne à penser*. Celles-ci peut alors être abordées sous trois angles, trois logiques à la fois spatiales et politiques, identifiables à travers la circulation de trois principaux modèles sociaux : l'ayant-droit, le village dans la ville et la ville apaisée. Pour chacun d'entre eux, nous reprendrons précisément les différents aspects qui pointent spécifiquement la question de l'éthique, des modalités de la coexistence sociale. A travers chacune de ces situations, la ville se retrouve face à ses contradictions : nous souhaitons plus de rue résidentielle, mais en même temps nous n'en voulons pas parce que les enfants vont jouter et faire du bruit, nous voulons plus de bancs demandent les personnes âgées, mais en même temps moins de bancs pour ne plus avoir de SDF.

Par delà ces analyses, nous souhaiterions conclure en insistant sur trois aspects :

- l'importance d'une prise en considération des principes et modèles sociaux qui circulent et se structurent à travers les pratiques urbanistiques.
- la tension particulièrement vive qui se cristallise dans l'espace public entre « bien commun » et « intérêt particulier ».
- l'intérêt de la prise en considération de l'éthique comme troisième dimension du politique.